



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 26 juillet 2019

Lancement de la « *task force* blockchain »

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé du Numérique, ont présenté le 15 avril dernier la stratégie nationale blockchain afin de faire de la France un pays à la pointe du déploiement de cette technologie.

A cette occasion, ils ont annoncé la **création d'une *task force* blockchain, coordonnée par la Direction générale des entreprises (DGE) et composée d'experts français sur le sujet** qui s'est réunie pour sa première réunion ce jeudi 25 juillet, en présence des **députés Jean-Michel Mis et Laure de La Raudière, auteurs d'un rapport d'information sur la blockchain.**

La *task force* blockchain a pour objectif la mise en œuvre de la stratégie nationale blockchain et la poursuite du dialogue entre l'écosystème blockchain et l'État. Elle réunit des représentants des administrations et investisseurs publics (ministères, Bpifrance, Caisse des dépôts, AMF, ACPR), des représentants de comités stratégiques de filière qui travaillent actuellement à des applications blockchain, des pôles de compétitivité, des associations et des représentants du monde académique (CEA, IMT, INRIA, Paris-Dauphine Université). Elle aura vocation à se réunir deux à trois fois par an en dehors des sessions exceptionnelles dédiées à des événements particuliers.

Ses missions principales sont le suivi de la stratégie du Gouvernement en matière de blockchain, le partage d'expériences sur les projets blockchain portés par des acteurs publics ou privés et l'appui à la structuration de l'écosystème.

Ainsi, cette première réunion a permis de revenir sur l'état des travaux du Parlement sur le sujet, d'échanger sur le périmètre et les modalités d'organisation de la *task force*, de comprendre les opportunités que représente la blockchain pour des **filiales industrielles** les plus avancées sur le sujet et de partager le **retour d'expérience de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR)** sur un cas d'usage prometteur, la Blockchain des Fréquences.

Dans les prochains mois, la *task force* se réunira notamment lors de **deux sessions exceptionnelles** portant sur la réponse aux **enjeux économiques et techniques de la blockchain**. La première permettra d'échanger sur les conclusions de l'étude de prospective économique cofinancée par la DGE, l'AIFE et le pôle de compétitivité Systematic. Lors de la seconde session, l'INRIA, le CEA et l'IMT présenteront les résultats de la mission qui leur a été confiée par les ministres Bruno Le Maire, Frédérique Vidal et le secrétaire d'État Cédric O visant à doter la France d'une **vision stratégique des défis technologiques associés à la blockchain.**



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE conçoit et met en oeuvre les politiques en faveur de la compétitivité et de la croissance des entreprises. Son action est au coeur des chantiers du gouvernement pour le développement économique de notre pays. Elle porte des missions à la fois sectorielles (politique industrielle, régulation du numérique et déploiement des infrastructures, politiques de soutien à l'artisanat, au commerce, aux services et au tourisme), transverses (simplification réglementaire, politique d'innovation) et relatives à la transformation numérique de l'économie.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94